

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté :</i> <i>108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction :</i> <i>108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 86</i> <i>Dont suppléants : 2</i> <i>Pouvoirs : 7</i> <i>Absents excusés : 17</i> <i>Absents : 7</i>
--	---	--

Date de convocation : 27 mai 2014.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du lundi 2 juin 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 12 : **Communication des décisions prises par le Président.**

Rapporteur : Monsieur BOHL

Le Conseil,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 14 avril 2014 relative à la délégation du Conseil au Président,

CONSIDERANT que les décisions prises par le Président, dans le cadre de cette délégation, doivent faire l'objet d'une communication au Conseil,

DECLARE avoir reçu communication des décisions suivantes, prises par le Président :

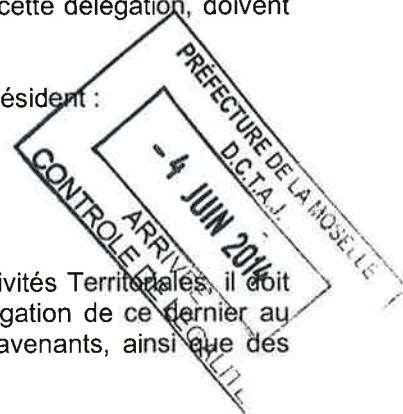
- Décision 66/2014, du 13 mai 2014,
- Décision 77/2014, du 28 avril 2014,
- Décision 78/2014, du 12 mai 2014,
- Décision 79/2014, du 15 mai 2014,

CONSIDERANT que selon l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il doit être rendu compte à l'organe délibérant des attributions exercées par délégation de ce dernier au Président et par conséquent de la signature des marchés publics et des avenants, ainsi que des décisions prises en matière contentieuse,

DECLARE avoir reçu communication des décisions relatives aux marchés publics, aux avenants et aux procédures contentieuses ci-annexées.

Pour extrait conforme
Metz, le 3 juin 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



INFORMATION RELATIVE A LA SIGNATURE PAR DELEGATION DU CONSEIL DE MARCHES PUBLICS ET D' AVENANTS
CONSEIL DE COMMUNAUTE - LUNDI 2 JUIN 2014

Numéro de marché	Objet	Titulaire	Adresse titulaire	Montant du marché de base TTC	Montant de la prestation € T.T.C.	Durée	Type de procédure	Date de la CAO
1201	Etude sur le logement accompagné sur le territoire de Metz Métropole <i>Avenant n° 1 : Prestations supplémentaires</i>	VILLE et HABITAT	8 place Jean Baptiste Clément 75018 PARIS	24 951,55 €	855€ soit 3,42%			
1079.3	Restauration des menuiseries des façades Sud et Ouest et mise en sécurité de l'Opéra-Théâtre lot n° 3 : Peinture <i>Avenant n° 3 : Prestations supplémentaires</i>	EGP Lavigne	ZA 57865 AMANVILLERS	109 683,96 €	1 938€ soit 1,86%			
1176	Etudes "eaux pluviales" <i>Avenant n° 1 : Augmentation du montant maximum du marché</i>	INGEDIA	30 avenue de Thionville 57140 WOIPPY	119 600,00 €	18 000€ soit 15%		MAPA	19/03/2014
1192	Gestion de la fourrière animale (chats et chiens errants) <i>Avenant n° 2 : Modification de superficie et de population</i>	SAS S.A.C.P.A.	Domaine de Rabat 47700 PINDERES	430 560,00 €	8 646,20€ soit 2,00%			
1246	Recalibrage et réhabilitation du réseau d'eaux pluviales Grand'Rue à Lorry-lès-Metz <i>Avenant n° 1 : Travaux supplémentaires</i>	JEAN LEFEBVRE LORRAINE	Voie Romaine BP 40620 57146 WOIPPY	145 887,00 €	9 966,72€ soit 6,8%			
1265	Prestation d'assistance à l'évaluation des charges transférées et à l'élaboration d'un pacte financier fiscal	CALIA CONSEIL	24 rue Michal 75013 Paris	18 750,24 €		15 mois	MAPA	

COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES EN MATIERE DE PROCEDURES CONTENTIEUSES
Conseil de Communauté – Lundi 2 juin 2014

RECOURS CONTENTIEUX

PARTIES	JURIDICTION COMPETENTE	OBJET	DATE DU RECOURS
Monsieur Dominique FOURNIER contre Metz Métropole	Tribunal Administratif de Strasbourg	Demande d'annulation de la décision du Président de Metz Métropole du 20 mars 2014 portant exclusion temporaire des fonctions de trois jours.	25 avril 2014
Monsieur Laurent MOSCIATTI contre Metz Métropole	Cour Administrative d'Appel de Nancy	Demande d'annulation du jugement du Tribunal Administratif de Strasbourg du 28 février 2014 rejetant sa requête tendant à l'annulation de la décision du Président de Metz Métropole du 30 juillet 2012 portant radiation des cadres pour abandon de poste.	28 avril 2014